À une assemblée ordinaire tenue le 7 novembre 2014 à 19h30 à la salle communautaire de la municipalité de Duhamel, à laquelle étaient présents les conseillers suivants:

Messieurs Daniel Berthiaume, Michel Longtin, Gaëtan Lalande, Gilles Payer et madame Doris Larose sont présents.

Monsieur Michel Bédard est absent pour des raisons valables.

Sous la présidence de monsieur David Pharand, maire.

Madame Claire Dinel, directrice générale est aussi présente.

14-11-17555 Ouverture de l'assemblée

Il est résolu unanimement

Que,

L'assemblée régulière soit ouverte à 19h35.

Adoptée.

14-11-17556 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est résolu unanimement

Que,

L'ordre du jour soit accepté en laissant les « varia » ouverts.

Adoptée.

14-11-17557 Lecture et adoption du procès-verbal du 3 octobre 2014

Il est résolu unanimement

Que,

La lecture du procès-verbal de l'assemblée du 3 octobre 2014 soit exemptée et que ledit procès-verbal soit adopté.

Adoptée.

FINANCES

14-11-17558 Adoption des écritures de transfert budgétaire

Considérant la recommandation de la directrice générale à l'effet de procéder à des transferts budgétaires au budget 2014 dans le but de respecter les normes comptables pour permettre une meilleure gestion ;

Il est résolu unanimement

Que,

Les transferts budgétaires présentés, par l'écriture numéro 233, qui sont recommandés par la directrice générale, soient approuvés.

Adoptée.

14-11-17559 Règlement de la facture de Servitech: Traitement et préparation des dossiers faisant l'objet de recours de contribuables au 31 août 2014

Il est résolu unanimement

1

Que,

La facture no. 30436 de Servitech concernant les honoraires professionnels concernant les demandes de révision suite au dépôt du rôle d'évaluation 2014, au montant de 5,528.81\$ soit approuvée et que le maire et la directrice générale soient autorisés à en faire le paiement.

Que,

Cette dépense soit financée à même la réserve reconfection du rôle au poste 59-14035.

Adoptée.

14-11-17560 Lecture et adoption des comptes fournisseurs du mois d'octobre 2014

Il est résolu unanimement

Que,

La lecture des comptes du mois d'octobre 2014 au montant de 302 072.85\$ qui proviennent de la liste sélective des déboursés, chèques no 17 942 et 17978 au no 18 090, les prélèvements no 3730 à 3745 ainsi que la liste des frais de déplacement et autres dépenses payées à même les salaires au montant de 860.94\$ soit exemptée et que le maire et la directrice générale soient autorisés à en faire le paiement.

Que,

Les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir et qui sont incluses dans cette liste, soient par la même occasion approuvées.

Adoptée.

<u>Dépôt du rapport des salaires nets et autres rémunérations du mois d'octobre 2014</u>

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois d'octobre est déposé pour une dépense totale de 54 304.67\$ pour considération au Conseil.

Certificat du secrétaire-trésorier

Je, Claire Dinel, secrétaire-trésorière, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au paiement des comptes du mois d'octobre 2014.

Claire Dinel, dg.

Claire Dinel, dir.-gén.

14-11-17561 Dépôt du rapport des revenus et dépenses au 31 octobre 2014

Il est résolu unanimement

Que,

Le rapport des revenus et dépenses au 31 octobre 2014 soit accepté et est sujet à contrôle par le vérificateur des livres.

Adoptée.

14-11-17562 Rapport comparatif comptable au 30 septembre 2014

CONSIDÉRANT l'article 176.4 du Code municipal du Québec, la directrice générale doit déposer, lors d'une séance du conseil, deux états comparatifs;

En conséquence,

Il est résolu unanimement

Que,

Le dit rapport comparatif des activités de fonctionnement au 30 septembre soit accepté.

Adoptée.

Dépôt de la lettre de démission de monsieur Michel Bédard.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des contribuables.

ADMINISTRATION

Correspondance

***Le détail de la correspondance du mois d'octobre 2014 apparaît en annexe III dans un document intitulé « Correspondance assemblée du 7 novembre 2014»

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil :

Tel que requis par le Code municipal, messieurs David Pharand, Michel Longtin, Daniel Berthiaume, Gaëtan Lalande, Gilles Payer et Madame

Doris Larose ont déposé le formulaire de déclaration de leurs intérêts pécuniaires. Ces documents sont déposés aux archives de la municipalité.

14-11-17563 Démission de monsieur Alain Gagnon

ATTENDU la démission de monsieur Alain Gagnon à titre de chauffeur - opérateur – journalier;

Il est résolu unanimement

Que,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte la démission de monsieur Alain Gagnon à titre de chauffeur - opérateur - journalier;

Que,

Les membres du Conseil remercient, monsieur Gagnon pour son bon travail effectué au sein de la municipalité de Duhamel depuis 10 ans.

Adoptée.

14-11-17564 Retraite de monsieur Camille Martin

CONSIDÉRANT QUE monsieur Camille Martin prendra sa retraite au 31 décembre 2014 ayant occupé le poste de chauffeur journalier;

CONSIDÉRANT QUE des vacances devront être prises avant la fin d'année 2014, qu'il terminera le 12 décembre 2014;

Il est résolu unanimement

Que,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel remercie monsieur Camille Martin pour ses 17 ans d'excellent travail effectué au sein de la Municipalité;

Et que,

Le départ à la retraite de monsieur Camille Martin sera souligné lors du souper de Noël.

Adoptée.

14-11-17565 Embauche d'un employé au poste de journalier temps partiel régulier

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de monsieur Camille Martin en date du 12 décembre 2014;

CONSIDÉRANT QUE l'affichage a été effectué à l'interne;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Roch Lemay a posé sa candidature au poste de journalier;

Il est résolu unanimement

Que.

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte la recommandation du directeur de la gestion du territoire et retient la candidature de monsieur Roch Lemay qui débutera le 1er décembre 2014 à titre de journalier selon la classe 3 échelon 5 pour une période de probation, conformément à la convention collective en vigueur.

Adoptée.

14-11-17566 Quote-part de la SQ

Il est résolu unanimement

Que,

Les membres du Conseil approuvent le montant de la quote-part de la SQ au montant de 189 690\$ pour l'année 2015.

Adoptée.

14-11-17567 Souper de Noël des employés et pompiers

Il est résolu unanimement

Que.

Le Conseil de la municipalité autorise l'organisation d'un souper de Noël et autorise un budget de 2 000\$;

Adoptée.

14-11-17568 Formation Classe I pour deux employés

ATTENDU le départ de monsieur Alain Gagnon, chauffeur journalier sur les véhicules nécessitant un permis Classe I;

ATTENDU QUE des employés devront être formés pour conduire les véhicules cités précédemment;

ATTENDU QUE messieurs Maxime Lapointe et Sébastien Picard se disent intéressés à conduire ces véhicules;

Il est résolu unanimement

Que,

Le Conseil autorise, messieurs Maxime Lapointe et Sébastien Picard à suivre la formation nécessaire afin d'obtenir leur permis Classe I;

Que,

Les coûts d'inscription au montant estimé de 1890\$ par employé subventionnée à 50% par le CLE et affecteront le poste budgétaire 02-32000-454;

Et que,

Les deux employés soient autorisés à utiliser un véhicule de la Municipalité pour se déplacer à la dite formation donnée à Gatineau.

Adoptée.

14-11-17569 Augmentation de la vitesse permise sur la route 321entre la côte à Groulx et le village de Duhamel

ATTENDU la résolution 13-11-17254 concernant l'augmentation de la vitesse permise sur la route 321 à 70 km adoptée au mois de novembre 2013;

ATTENDU le rapport d'analyse du MTQ déposé au mois d'octobre 2014 sur les propositions de vitesse permise sur certains segments de la route 321 à partir de la côte à Groulx jusqu'à Duhamel;

Il est résolu unanimement

Que,

les membres du Conseil municipal approuvent en parti le rapport déposé par le MTQ concernant l'analyse de la vitesse maximale permise par secteur entre la côte à Groulx et le village de Duhamel.

Qu'il soit reconsidéré la possibilité de porter la vitesse de 50km à 60km dans le secteur 3.

Adoptée.

DÉPARTEMENT DE L'HYGIÈNE DU MILIEU

Compte rendu de l'Hygiène du milieu

Monsieur Gaëtan Lalande donne le compte rendu de l'Hygiène du milieu.

14-11-17570 Autorisation de paiement - enclos communautaire

ATTENDU la résolution numéro 14-10-17545 concernant l'octroi du contrat de construction de l'enclos communautaire à la firme Gestion Réno Construction inc ;

ATTENDU QUE les travaux de construction de l'enclos sont terminés sans dépassement de coût ;

Il est résolu unanimement

Que,

Les membres du Conseil autorisent le paiement de la facture de Gestion Réno Construction inc. au montant de 12 273,72\$ (taxes incluses), financé à même le programme TECQ.

Adoptée.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Compte rendu des Travaux publics

Monsieur David Pharand donne le compte rendu des travaux publics.

14-11-17571 Fermeture des projets P19, P19-1et P32 (réfection du chemin lac Doré Nord)

CONSIDÉRANT le rapport final des projets P19, P19-1 et P32- réfection du chemin lac Doré Nord déposé par la directrice générale au coût total de 23 350,73\$, financé de la façon suivante :

- PAARM pour une subvention de 15 000,00\$
- Fonds général pour la différence de 8 350,73\$

Il est résolu unanimement

Que,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel approuve le rapport final des projets P19, P19-1et P32 réfection du chemin lac Doré Nord et que les dits projets soient fermés.

Et que,

La dépense de 23 350,73\$ soit financée par la subvention de PAARM de 15 000\$ et la différence de 8 350,73\$ affecte le compte 03 310 15 000-fonds général.

Adoptée.

<u>14-11-17572 Demande de versement – Subvention-aide à l'amélioration du réseau routier municipal- Projets P-19, P-19-1, P-32 Réfection du chemin Lac Doré Nord</u>

Il est résolu unanimement

Que,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du lac Doré Nord pour un montant subventionné de 15 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Et que,

les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin du lac Doré Nord dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée.

<u>14-11-17573 Amender la résolution numéro 14-07-17480: offre de service de concassage</u>

ATTENDU la résolution numéro 14-07-17480 concernant l'offre de service de concassage dont l'octroi de contrat a été donné à la firme Démolition Piché;

ATTENDU QUE des changements importants sont survenus depuis l'adoption de la résolution citée précédemment en lien avec la firme Démolition Piché:

Il est résolu unanimement

Que,

La firme Amyot soit retenue au lieu de la firme Démolition Piché pour le même budget approuvé;

Adoptée.

14-11-17574 Entente avec MC Forêt et achat de ponceaux pour la route 3

ATTENDU QUE MC Forêt s'apprête à réaliser des travaux de réfection de la route 3 pour le transport de bois à l'hiver 2014-2015;

ATTENDU QU'une entente pour la mise aux normes des ponceaux pour les exutoires des lacs Babiche et Dumas serait souhaitable compte tenu que ces travaux sont nécessaires;

ATTENDU QUE la Municipalité de Duhamel n'aurait à défrayer que les coûts des ponceaux et que MC Forêt prendrait la responsabilité de les installer conformément au RNI, cette installation comprenant tous les granulaires, membrane géotextile, empierrement, etc., le cas échéant;

Il est **résolu** unanimement

DE mandater Monsieur Daniel René, directeur de la gestion du territoire (DGT) pour effectuer l'achat des ponceaux, avec un budget de 12 000\$ plus les taxes applicables;

DE mandater monsieur Daniel René, DGT, afin de signer l'entente concernant le partage des coûts pour l'installation des ponceaux sur la route 3, lac Dumas (2 ponceaux de 1,2 mètre de diamètre) et lac de la Barbiche (2 ponceaux de 1,0 mètre de diamètre) avec MC Forêt.

D'autoriser le transfert budgétaire du compte surplus affecté – bâtiment (59 13143) au compte surplus affecté – voirie (59 13148) ;

D'autoriser le transfert du compte surplus affecté – voirie au compte d'affectation excédent fonctionnement affecté 23 81000 pour permettre le paiement de la dépense nette ci-dessus.

Adoptée.

14-11-17575 Achat de lames

ATTENDU QUE des lames à neige pour les camions de déneigement et niveleuse seront nécessaires pour l'hiver 2015;

Il est résolu unanimement

Que.

Les membres du Conseil municipal autorisent l'achat de lames à neige pour les camions de déneigement et la niveleuse au montant de 6100\$.

Adoptée.

14-11-17576 Adoption d'une politique d'écoulement des eaux de chemins sur les propriétés privées

CONSIDÉRANT QUE des problématiques d'écoulement des eaux de chemins sur les propriétés privées;

CONSIDÉRANT QUE deux propriétés sont touchées par cette problématique mentionnée précédemment soit celle du 4418, ch. lac Gagnon Ouest et 3422, ch. lac Gagnon Est;

CONSIDÉRANT QU'une politique s'impose pour la réfection des entrées de propriétés touchées par la problématique d'écoulement des eaux de chemins;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif principal vise à établir des directives procédurales et de facturation ;

CONSIDÉRANT QUE les propriétés touchées par une problématique d'écoulement des eaux de chemins devront être évaluées cas par cas;

Il est résolu unanimement

Que,

Les frais de main d'œuvre engagés pour la réfection d'entrée de propriétés seront aux frais de la Municipalité pour les deux propriétés situées au 4418, ch. lac Gagnon Ouest et 3422, ch. lac Gagnon Est ainsi que toutes les autres propriétés.

Et que,

Les matériaux soient aux frais des propriétaires visés par la réfection;

Et que,

La politique d'écoulement des eaux de chemins fait partie intégrante du procès-verbal comme s'il était tout au long reproduit.

Adoptée.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Compte rendu de la Sécurité publique

Monsieur Gaëtan Lalande donne le compte rendu de la Sécurité publique.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Compte rendu de service d'Urbanisme et d'environnement

Monsieur Michel Longtin donne le compte rendu du service d'Urbanisme et madame Doris Larose présente celui de l'environnement.

14-11-17577 Demande de dérogation mineure: 132, ch. du lac Venne Sud

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure faite en bonne et due forme au Service d'urbanisme de la Municipalité concernant la subdivision du lot existant en 2 lots;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires désirent procéder à une opération cadastrale visant à subdiviser un lot existant en 2 lots dont la superficie minimale est atteinte, la profondeur, mais pas la largeur.

CONSIDÉRANT QUE la superficie minimale des lots est respectée;

CONSIDÉRANT QUE la profondeur moyenne des lots est respectée;

CONSIDÉRANT QUE la situation actuelle est déjà dérogatoire, compte tenu que deux bâtiments sont déjà construits sur un seul lot et que la dérogation demandée permettrait d'avoir un seul bâtiment par lot;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU considèrent que la demande ne cause aucun préjudice aux voisins immédiats;

CONSIDÉRANT QUE la présente demande permet d'isoler un bâtiment principal et de le vendre de façon indépendante;

CONSIDÉRANT QU'une servitude est enregistrée pour l'accès au lot créé numéro 5-10, par le chemin privé existant et qui traverse le lot créé 5-11:

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a étudié la demande et a fait une recommandation en faveur du demandeur et ce à certaines conditions;

Il est résolu unanimement

Que.

Le Conseil accepte le projet de lotissement tel que recommandé par le CCU, soit la subdivision des lots 5-1 Ptie, tel qu'il est présenté par le propriétaire desdits lots, sur le chemin du lac Venne-Sud permettant la vente du lot 5-11 avec une bâtisse érigée ci-dessus conditionnellement:

- Respect de la superficie minimale et la profondeur moyenne
- Qu'une servitude soit enregistrée pour l'accès au lot numéro 5-10

Adoptée.

LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

Compte rendu des loisirs, culture et tourisme

Monsieur Michel Longtin donne le compte rendu des activités de loisirs, culture et tourisme.

14-11-17578 Achat de poids d'haltérophilie pour le Centre de conditionnement physique

ATTENDU QUE les poids d'haltérophilie actuels du Centre de conditionnement physique ne sont plus conformes et sont usés;

Il est résolu unanimement

Que,

Les membres du Conseil municipal autorisent le remplacement desdits poids d'haltérophilie au montant de 1043,40\$.

Adoptée.

14-11-17579 Journée Table de concertation des aînés de la Petite-Nation et Vallée de la Lièvre : 12 novembre 2014

ATTENDU QU'une journée de concertation et d'information pour le bienêtre des aînés sera organisée le 12 novembre prochain par la Table de concertation des aînés de la Petite-Nation et Vallée de la Lièvre au Complexe Whissell de Saint-André-Avellin;

ATTENDU QUE cette journée cadre dans la démarche MADA;

ATTENDU QU'une représentation de la municipalité de Duhamel est importante afin d'être à l'affût des enjeux régionaux;

Il est résolu unanimement

Que,

Les membres du Conseil municipal autorisent mesdames Roselyne Bernard et Pierrette Chiasson à participer à cette journée;

Et que,

Les frais inhérents aux déplacements occasionnés par la formation, soient remboursés sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

14-11-17580 Fermeture de l'assemblée

Il est **résolu** unanimement

Que,

L'assemblée se termine à 20h45.

David Pharand
Maire

Claire Dinel, gma
Directrice générale